



APPEL A PROJETS - REAAP 04

Réseau d'Écoute, d'Appui et
d'Accompagnement des Parents

2023

*GUIDE METHODOLOGIQUE A
DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET*



L'essentiel & plus encore

Ce guide a été élaboré dans l'objectif de proposer un appui et un support méthodologique aux professionnels, bénévoles et parents afin de construire collectivement des projets de qualité qui vise à :

- Reconnaître la place des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants,
- Leur permettre de se rencontrer,
- Valoriser leur présence dans les projets,
- Les accompagner dans leurs démarches.

Il vous aide à penser toutes les étapes indispensables pour construire un projet, en l'orientant dans le champ du soutien à la parentalité. Il précise notamment :

- L'origine du projet, les constats et les besoins
- Les objectifs et indicateurs de mesure
- Des modalités de développement du projet
- Le public bénéficiaire
- Les partenaires à mobiliser
- Les moyens financier, humain, et matériel mobilisé

N'hésitez pas à contacter la coordinatrice du REAAP 04 pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet :

Contact :

Alexandra MONTROYA

Tel : 04 92 30 58 54

Mail : amontoya@udaf04f.fr

Site internet : www.reaap04.fr

ETAPE 1 La phase de « diagnostic »

Le diagnostic est une étape importante pour cerner et mieux identifier les besoins sur un territoire. L'action envisagée doit répondre à un besoin repéré en amont. Il est utile, en amont du projet de se poser les questions suivantes :

Quels sont les besoins identifiés qui justifient la mise en place de cette action ? et comment les repérer ?

Pour repérer ce besoin, le porteur de projet doit croiser plusieurs « sources » du territoire :

- Les besoins / demandes exprimés par les parents
- Les besoins repérés par le porteur de projet auprès des parents
- Les besoins repérés par le porteur de projet auprès d'autres partenaires
- Les enquêtes locales ou nationales en complément

Comment procéder ?

→ Vous pouvez également vous-même réaliser une enquête auprès des parents via un questionnaire, des entretiens semi-directifs et des témoignages, des rencontres collectives

→ Vous pouvez vous rapprocher des acteurs de terrain qui peuvent vous faire part de constats, manques repérés localement. Le besoin peut aussi être pressenti. Il convient alors de vérifier avec la population la réalité de celui-ci, son importance et de formuler avec elle des stratégies appropriées pour y répondre

→ N'hésitez pas à vous documenter, recueillir des données auprès des institutions et des acteurs de terrain (observations effectuées par des professionnels : écoles, associations, partenaires sociaux, données CAF, INSEE...) pour comprendre l'environnement dans lequel votre projet s'inscrit :

Ex : Caractéristiques de la population : classes sociales, cultures, nombre de familles monoparentales, ect.

Ex : Caractéristiques du territoire : habitat, urbanisme, offres culturelles, services publics, situation économique,...

Il conviendra ensuite de synthétiser les différentes données recueillies de manière à dégager un ou plusieurs constat(s) et dégager les manques, les besoins et les attentes des parents.

ETAPE 2 : « Penser » le projet dans le sens du « soutien à la parentalité »

Penser la place du parent :

Il est donc indispensable de s'interroger sur le sens global du projet envisagé au regard des valeurs inscrites dans la charte du REAAP :

Ces actions sont basées sur la reconnaissance des compétences parentales et sur le partage d'expérience dans une logique de solidarité et de confiance : Il est donc fondamental que les actions de soutien à la parentalité soit bienveillantes envers les parents et véhiculent un message de non jugement. Il ne s'agit de définir et de transmettre une vérité sur les pratiques des parents, mais bien de recueillir toutes les paroles et les expériences pour permettre à chacun de se forger sa propre pratique

La valorisation des parents passe aussi par une collaboration précieuse du parent dans les phases de développement de l'action :

Quelle sera la place du parent dans votre action ?

A quel moment seront mobilisés les parents ?

- à la réflexion du projet
- au déroulement de l'action
- à l'animation de l'action
- à l'évaluation de l'action

Rechercher des relais et des partenaires

La thématique de la parentalité touche un large champ d'acteurs souvent confrontés à des problématiques communes ou en lien les uns avec les autres. Le partenariat est nécessaire à toute action à la fois pour :

- Aider au repérage des besoins et enrichir la construction du projet
- Avoir des relais et sensibiliser davantage de public
- Coordonner l'action envisagée en l'articulant avec les actions existantes
- Partager des cultures professionnelles diverses et des compétences

Travailler avec une autre structure suppose de se poser la question **en quoi ce partenaire est-il indispensable au projet ?** D'autre part, il est important de préciser les accords de partenariat en amont en termes de contribution au projet (tâches de chacun pour chaque étape du projet, participation financière, humaine, matériel...)

Prenez le temps également d'échanger avec les partenaires des réseaux locaux du REAAP 04 pour enrichir les dynamiques. (N'hésitez pas à contacter les référents de proximité du territoire concerné)

ETAPE 3 : Définir les bons objectifs

Quelques questions à se poser pour s'assurer qu'un objectif est bien défini :

Que voulons nous changer, faire évoluer ?

L'objectif doit préciser le changement attendu : ex : favoriser les relations parents/enfants, appréhender la séparation, créer une dynamique de groupe en favorisant l'échange, augmenter des connaissances, donner la possibilité aux parents d'acquérir des outils de communication bienveillante, etc..

Quel public va bénéficier du projet ?

Qu'attendons-nous en termes de résultats ?

Peut-on clairement comparer la situation en fin de projet à celle du début ?

Il est important que le ou les objectifs soit atteignables et évaluables afin de pouvoir clairement comparer la situation de la fin de l'action à celle du début

Dans la formulation du projet, « objectif » et « moyen » peut être confondu.

Ex : un porteur de projet peut avoir comme objectif de créer un groupe de parole. Or, la création d'un groupe de parole est un moyen. L'objectif sera par exemple de permettre aux parents de trouver des solutions adaptées à leur problématique éducative. Dans ce cas, le porteur de projet présuppose que la réunion de parent au sein d'un groupe de parole contribue à atteindre l'objectif.

ETAPE 4 / Déterminer l'action à mettre en place

Rappel : l'action doit permettre à priori d'atteindre le changement visé

Pour formaliser au mieux votre projet, il est nécessaire de répondre de façon argumentée aux questions suivantes :

De quel type d'action s'agit-il ?

- Des rencontres entre parents (ex : groupe de parole)
- Des rencontres entre parents autour d'un thème précis (scolarité, petite enfance...)
- Des rencontres entre parents autour d'un projet (théâtre forum, création artistiques..)
- Des rencontres parents-enfants autour d'activités (ex : ateliers parents-enfants)
- Des rencontres débats avec des professionnels spécialisés (ex : conférence)
- Etc.

Quelles sont les thématiques abordées ?

Quelles compétences requises pour les intervenants ?

Quel est le public cible ? : identifier les publics qui seront concernés par l'action

- Parents de jeunes enfants (0/6ans)
- Parents d'enfants de 7 à 13 ans
- Parents d'adolescents (14 ans et +)
- Autres : grands parents, assistantes maternelles, etc..

Quand aura lieu l'action ? Fixer le calendrier et la périodicité

Expliquer le choix des horaires et de la périodicité- *L'action tient-elle compte des contraintes des parents ?*

- Les horaires : en journée, en soirée, le week-end ?
- La périodicité : une fois par semaine, une fois par mois...
- La durée du projet

Quel lieu ? En terme :

- Accessibilité, neutralité
- Lieu dédié à l'action ou non, action itinérante ?
- Equipements du lieu, ex : lieu adapté aux jeunes enfants ?

Comment seront accueillies les personnes ? :

- Une garde d'enfants est-elle souhaitée, envisagée, mise en place ? avec qui et où ?
- Avez-vous prévu un accueil spécifique ? (café, apéro, éléments de convivialité...)

ETAPE 5 / Identifier les stratégies de communication

Il s'agit d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour diffuser l'information de l'action auprès des familles et des partenaires

Il faut toujours adapter la communication au projet pour toucher le public visé : supports s'adressant aux professionnels, aux parents, adaptation aux personnes ne parlant pas français, ne sachant pas lire etc.

Exemples :

Diffusion orale :

- Par des professionnels aux parents (ex : réunion d'info)
- Par les parents à destination des parents : bouche à oreille
- Par des professionnels aux professionnels pour qu'ils puissent orienter concrètement

Diffusion écrite :

- Affichage dans les lieux fréquentés par les parents : écoles, mairie, salle d'attente, commerçant, bibliothèques.
- Mailing auprès des professionnels partenaires, des adhérents

Diffusion grand public :

- Mailing
- Télé locale
- Presse locale
- Site internet
- Panneau électronique
- Réseaux sociaux

ETAPE 6 / Préparer l'évaluation de l'action

L'évaluation se construit au regard des objectifs qui ont été déterminés.

Il s'agit d'apprécier l'impact et les effets obtenus par rapport à ceux initialement recherchés. Elle permet aussi d'assurer le suivi, ou le recadrage de l'action et d'en tirer des enseignements : erreurs commises, difficultés rencontrées, voies et moyens pour progresser.

La définition des moyens d'évaluation avant le démarrage de l'action aide à construire et à préciser le projet.

Démarche : à partir des objectifs, je détermine des indicateurs précis- quantitatifs et qualitatifs de mesure des effets attendus.

Méthode :

Les critères et indicateurs d'évaluation collectés peuvent être recueillis par différents moyens : questionnaires, entretien individuel ou collectif, grille d'observation..

Quelques exemples de critères d'évaluation possibles :

Critère quantitatifs → représentation chiffrée d'un phénomène.

Ex : nombre de participants, tranche d'âge, régularité de la participation des parents, nombre d'heures passés sur le projet, nombre de père présents...

Critères qualitatifs → généralement non numérique, mesurent les perceptions, les opinions,

Ex : la création ou non de l'action, la richesse des débats, l'implication des participants, leur satisfaction, les thèmes abordés, qu'est ce que les familles arrivent à mettre en place dans leur vie quotidienne suite au projet, quels changements ont été observés au sein des familles ect.

Pour élaborer l'évaluation, il est utile de se poser les questions suivantes :

Ce qui était prévu de faire a-t-il été réalisé ?

→ Il s'agit de décrire les activités mise en place

Le projet a-t-il été utile ?

→ Il s'agit d'observer si le projet a atteint ses objectifs en mesurant les changements attendus.

- Qu'est ce qui a changé ?
- Les activités ont elle eu des incidences non prévues ?
- Les modifications constatées ont-elles un rapport direct avec le projet ?
Quels sont les indices qui permettent de l'affirmer ?

Qu'est ce qui a favorisé ou freiné la réalisation et la réussite du projet ?

→ Les stratégies employées ont-elles permis d'assurer, ou non la participation des parents au projet ?

Pourquoi ?

- Quels ont été les obstacles à la réussite du projet
- Quelles activités ont dû être modifiées en cours de route ? Pourquoi

Que pourrions-nous améliorer ?

- Comment utiliser au fur et à mesure les données de l'évaluation pour optimiser le programme ?
- A-t-on pu répondre à tous les besoins du projet initial ?

- Quel complément de ressources, de compétences aurait été nécessaire pour rendre le travail plus efficace ?
- Quelles personnes ressources auraient pu être sollicitées ?

Que faire cette évaluation ?

- Comment allons-nous utiliser les résultats de l'évaluation pour construire un nouveau projet ?
- Les objectifs ont été atteints, faut-il malgré tout poursuivre l'action ?
- De nouveaux besoins ont été constatés, sommes nous en capacité d'y répondre ?